31 octobre 2006 **06.393**

Question Blaise Courvoisier

Artemed à Neuchâtel?

A l'heure où l'hôpital neuchâtelois fait de louables efforts pour se redimensionner et entrer dans le cadre budgétaire souhaité; à l'heure où un moratoire fédéral interdit – de façon injuste – aux jeunes médecins de s'installer en pratique privée, un groupe de spécialistes associés à des finances, cherche à implanter à Neuchâtel une polyclinique Artemed sur le modèle de Genève et Lausanne et dont les tarifs n'ont rien d'économique…

Quelle est la position du Conseil d'Etat sur cette éventuelle ouverture de polyclinique Artemed à Neuchâtel?

Cosignataires: M.-A. Bugnon, H. Chantraine et P. Hainard.